

## **Recrutement d'un-e post-doctorant-e dans le cadre du projet ANR BIS « Sociologie des infrastructures du biocontrôle »**

**Construire l'efficacité de méthodes alternatives de protection des plantes :  
pratiques d'expérimentation et de démonstration autour des technologies de  
biocontrôle**

**Contrat de 12 mois à temps plein rattaché à l'Université de Tours – Citeres (UMR 7324)**

**Poste à pourvoir à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025**

### **Contexte du poste**

Le ou la post-doctorant-e sera intégré-e à l'équipe du [projet ANR BIS « Sociologie des infrastructures du biocontrôle »](#), qui se compose de sept enseignant-e-s-chercheur-se-s, sociologues, économistes et juristes : Frédéric Goulet (Cirad – UMR Innovation) coordinateur scientifique, Laure Bonnaud (Inrae – UMR Moisa) coordinatrice scientifique, Alexis Aulagnier (Inrae – UMR Sadapt), Zouhair Bouhsina (Inrae – UMR Moisa), Nathalie Jas (Inrae – UMR Moisa), Benoît Grimomprez (Université de Poitiers), Elise Tancoigne (CNRS – Citeres).

Le ou la post-doctorant-e sera intégré-e au projet et participera aux échanges et aux événements collectifs. Il ou elle sera encadré-e par Alexis Aulagnier et Élise Tancoigne.

Le ou la post-doctorant-e sera rattaché à l'Université de Tours. Des réunions de travail auront lieu à intervalles réguliers en présentiel à Poitiers, Montpellier ou Tours et en visio-conférence. La définition des terrains, des déplacements et des modalités de travail collectif fera l'objet d'un dialogue avec la personne retenue, en fonction de son profil, de sa situation géographique et des pistes d'enquête stabilisées.

### **Présentation du projet**

Le projet ANR BIS « Sociologie des infrastructures du biocontrôle » vise à approfondir la compréhension des conditions sociotechniques pour une transition vers une agriculture moins dépendante des pesticides chimiques. Plus précisément, il s'intéresse aux conditions d'émergence et de diffusion d'un ensemble de technologies alternatives à ces substances : le biocontrôle. Le ministère de l'Agriculture français définit le biocontrôle comme : « un ensemble de méthodes de protection des végétaux basé sur l'utilisation de mécanismes naturels ». Cette catégorie regroupe plusieurs types de produits : macroorganismes (insectes et nématodes), microorganismes (bactéries, virus, champignons), médiateurs chimiques ou substances naturelles. Le projet vise à analyser l'émergence de ces technologies sous l'angle du développement des infrastructures qui y sont associées. La notion d'infrastructure est ici entendue au sens large : elle recouvre l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles qui permettent l'émergence de technologies, et les rendent indissociables de formes d'organisations sociales et d'activités techniques. Dans le projet sont ainsi

étudiées les infrastructures juridiques et normatives (Tâche 1), les infrastructures marchandes et logistiques (Tâche 2) et les infrastructures industrielles et scientifiques (Tâche 3).

Le ou la postdoctorant-e participera principalement à la Tâche 3 et enquêtera plus précisément sur l'ensemble des activités d'expérimentation et de démonstration qui accompagnent le développement et la diffusion des technologies de biocontrôle.

La diffusion massive de l'usage des pesticides après la seconde guerre mondiale s'est appuyée sur un intense effort de promotion mené par les pouvoirs publics, les industriels et les organismes de développement agricole. Les pesticides ne se sont pas imposés d'eux-mêmes en raison de leur efficacité ; celle-ci a été démontrée et mise en scène. Or, une grande partie des technologies de biocontrôle présentent des conditions d'usage et d'efficacité différentes des pesticides de synthèse : elles nécessitent une plus forte adaptation au contexte cultural, ou doivent être pensées en interaction et s'accompagner d'ajustements systémiques à l'échelle des exploitations. Le ou la postdoctorant-e enquêtera sur la manière dont des activités d'expérimentation et de démonstration structurées autour des pesticides chimiques constituent un frein à la diffusion des technologies de biocontrôle et/ou sont reconfigurées par ces méthodes alternatives de protection des plantes.

En France, un grand nombre d'organisations sont impliquées à divers titres dans des activités d'expérimentation et/ou de démonstration de méthodes de protection des plantes : organismes de recherche, instituts techniques, chambres d'agriculture, coopératives et entreprises de négoce, *etc.* Le ou la post-doctorant-e, à une échelle territoriale et en se concentrant sur un ou plusieurs types de culture (à définir en fonction de la localisation et des connaissances du ou de la candidat-e retenu-e) enquêtera sur la diversité des formes d'expérimentation et de démonstration des technologies de biocontrôle.

Son objectif sera de saisir les circulations des technologies de biocontrôle au fil des espaces (stations d'expérimentation, exploitations agricoles, parcelles témoin) où leur efficacité est évaluée, mise à l'épreuve et démontrée. Il ou elle interrogera la manière dont l'efficacité de ces méthodes est définie, qualifiée et mesurée. Quels enjeux méthodologiques et épistémiques sont soulevés par la diffusion de ces méthodes ? Les solutions de biocontrôle sont-elles systématiquement comparées aux pesticides ? Si oui, selon quelles métriques et quels critères ? Si non, selon quels cadrages et pour quelles raisons en sont-elles différenciées ? Le ou la post-doctorant-e interrogera également la manière dont l'efficacité des méthodes de biocontrôle est mise en scène par l'ensemble des acteurs engagés dans leur promotion. Les registres techniques et argumentatifs mobilisés par les techniciens, démonstrateurs, conseillers et vendeurs, quelles que soient leurs organisations de rattachement, sont-ils les mêmes que pour les pesticides de synthèse ? Quels discours sont développés par l'ensemble de ces professionnels autour de ces méthodes et de leurs spécificités ?

Le ou la post-doctorante produira des connaissances sur la diversité des activités d'expérimentation et de démonstration qui accompagnent la diffusion du biocontrôle. Il développera une réflexion et des analyses qui porteront sur les mises en débat et les conflits de définition autour de l'efficacité de ces méthodes. Ce faisant, il ou elle participera à une meilleure compréhension des freins à la diffusion de ces technologies alternatives.

## Activités principales

- **Construction d'un protocole d'enquête et mise en œuvre d'une enquête qualitative**
  - Le ou la post-doctorant-e, en fonction de ses spécialisations passées et de sa situation géographique participera à l'identification et de la délimitation du terrain de recherche : technologie et/ou filière étudiée, échelle géographique favorisée.
  - Il ou elle mènera une enquête qualitative par entretiens auprès de l'ensemble des acteurs engagés dans des activités d'expérimentation et de démonstration sur le ou les terrains définis : scientifiques, représentants d'entreprises, conseillers de chambres, de coopératives ou d'entreprises de négoce, fonctionnaires territoriaux et groupements d'agriculteurs. En fonction des configurations d'enquête et des opportunités d'accès au terrain, il ou elle pourra compléter la campagne d'entretiens par des séances d'observation et/ou par un travail d'analyse documentaire (supports de communication, documents techniques).
  - L'enquête sera effectuée principalement en autonomie, mais des campagnes d'entretien et/ou d'observation pourront potentiellement être menées en commun avec Alexis Aulagnier.
  
- **Participation aux activités collectives**
  - Le ou la post-doctorant-e participera aux échanges et aux événements collectifs organisés dans le cadre de l'ANR BIS : réunion de travail annuelle en présentiel, journées d'étude.
  
- **Valorisation scientifique**
  - Le ou la post-doctorant-e analysera les données récoltées, en collaboration avec Alexis Aulagnier et d'autres participant-es à la tâche 3 du projet.
  - Il ou elle contribuera au travail de valorisation scientifique, par la publication d'articles scientifiques et par la participation aux événements universitaires organisés dans le cadre du projet.

## Profil recherché

Le ou la candidat-e :

- Sera titulaire d'un doctorat en sociologie, anthropologie ou science politique.
- Aura une connaissance de la littérature en sociologie des sciences et des techniques. Une connaissance complémentaire de la littérature en sociologie économique, en sociologie de l'environnement, en sociologie de l'action publique et/ou des mondes agricoles sera fortement appréciée.
- Aura une connaissance préalable minimale des mondes sociaux et professionnels de l'agriculture. Une spécialisation sur les politiques agricoles, les processus d'écologisation de l'agriculture ou les enjeux de production agricole sera appréciée.

- Aura une expérience forte dans la construction et la mise en œuvre d'enquêtes qualitatives (entretiens semi-directifs, observation, analyse documentaire). Il ou elle montrera une capacité à redéfinir et adapter le protocole d'enquête au fil de l'avancée du projet.
- Aura une capacité à rédiger des articles universitaires.
- Aura une capacité à travailler en autonomie.
- Aura un goût pour le travail collectif, qu'il s'agisse d'activités d'enquête, d'analyse, de valorisation ou d'animation de la recherche.

## Dépôt de candidature

Les candidatures doivent comporter :

- Un CV
- Une lettre de motivation (deux pages maximum), dans laquelle le ou la candidat-e présente son adéquation au profil recherché et expose rapidement la manière dont il ou elle se projette dans le poste et l'enquête
- Une publication significative

Les candidatures doivent être adressées **avant le 30 septembre 2025** à Alexis Aulagnier ([alexis.aulagnier@gmail.com](mailto:alexis.aulagnier@gmail.com)) et Elise Tancoigne ([elise.tancoigne@cnrs.fr](mailto:elise.tancoigne@cnrs.fr)). Un premier groupe de candidatures sera retenu pour un oral et le ou la candidat-e retenu-e sera sélectionné-e après un entretien en visio-conférence avec Alexis Aulagnier et Élise Tancoigne. L'entretien portera sur l'adéquation du ou de la candidat-e au profil de poste et sur la manière dont il ou elle se projette dans l'enquête. Ces entretiens auront lieu **mi-octobre 2025**.

La prise de poste aura lieu à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025.

**Grille « check-list » ANCMSP**

Université/UMR/Equipe d'accueil (+ Personne de contact éventuelle)	Université de Tours, Citeres (UMR 7324 équipe COST), Elise Tancoigne (elise.tancoigne@cnrs.fr)
Faculté et/ou département	Département de sociologie
Durée du contrat et date prévue d'entrée en fonction	1 an 1 <sup>er</sup> novembre 2025
<b>PRÉREQUIS</b>	
Discipline de la thèse	Sociologie, science politique, anthropologie
Date limite de soutenance pour pouvoir postuler	Décembre 2025
<b>PROCÉDURE DE RECRUTEMENT</b>	
Pièces nécessaires à la candidature	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CV : <b>OUI</b> Précisions éventuelles : .....</li> <li>- Lettre de motivation : <b>OUI</b> Précisions éventuelles : lettre dans laquelle le ou la candidat-e présente son adéquation au profil recherché et expose rapidement la manière dont il ou elle se projette dans le poste et l'enquête</li> <li>- Publications à joindre : <b>OUI</b> Précisions éventuelles : Une publication significative</li> <li>- Références : <b>NON</b> Précisions éventuelles : .....</li> <li>- Autres :</li> </ul>
Processus de recrutement	<b>Dossier et entretien</b>
Prise en charge des frais en cas de déplacement nécessaire pour l'entretien ?	<b>NON</b> Précisions éventuelles : Entretiens en visioconférence
Visioconférence prévue pour les entretiens des candidat·e·s habitant loin ?	<b>OUI</b> Précisions éventuelles : Entretiens en visioconférence

<b>STATUT ET RÉMUNÉRATION</b>	
Statut exact figurant sur le contrat (ingénieur·e de recherche, chercheur·se post-doctorant·e, autre)	Chercheur.se post-doctorant.e
Niveau de la rémunération (prise en compte de l'ancienneté, primes de précarité en fin contrat)	Entre 2021€ et 2524€ net/mois en fonction de l'expérience
Remboursement des frais de transport domicile-travail	<b>OUI</b> à hauteur de 50%
Autres avantages (prime de fin d'année, titres-restaurants, mutuelle, assurance hospitalisation, etc.)	Participation à la mutuelle à hauteur de 15 €/mois
<b>CONTENU DU POST-DOC</b>	
Liste des tâches à accomplir dans le cadre du· de la chercheur·se en post-doc	<p>Tâches relatives à l'enquête :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition et délimitation d'un terrain d'enquête</li> <li>• Participation à la constitution d'une revue de la littérature sur les enjeux d'expérimentation et de démonstration</li> <li>• Identification des enquêtés/des situations d'observation</li> <li>• Prise de contact pour les entretiens et les séances d'observation</li> <li>• Réalisation d'entretiens avec les acteurs engagés dans des activités d'expérimentation et de démonstration : séances d'observation</li> <li>• Analyse des matériaux</li> </ul> <p>Tâches relatives au travail collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une partie des tâches de l'enquête seront réalisées en autonomie, mais des pans pourront être menés en collaboration avec Alexis Aulagnier</li> <li>• Participation à des réunions de travail régulières, afin de partager les avancées</li> </ul>

	<p>(environ 2 fois par mois, en visioconférence ou en présentiel)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation aux réunions de travail (deux réunions plénières par an) et aux réunions de la tâche 3 (deux réunions par an) du projet ANR BIS. Lieux à définir (Montpellier, Tours, Poitiers).</li> <li>• Participation aux évènements scientifiques organisés dans le cadre de l'ANR BIS (journées d'étude, colloques, à définir).</li> <li>• Rédaction d'articles universitaires</li> </ul> <p>Tâches administratives :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Néant</li> </ul>
<p>Calendrier précis du déroulement du· de la chercheur·se en post-doc (début du travail de terrain, fin du travail de terrain, calendrier prévu pour l'écriture)</p>	<p>Novembre 2025 – Janvier 2026 : revue de littérature, identification/délimitation du terrain</p> <p>Janvier 2026 – Juillet 2026 : Terrain</p> <p>Juillet 2026 – Octobre 2026 : Analyse et écriture</p>
<p>Pourcentage du temps de travail consacré à la valorisation de la thèse et des autres recherches antérieures du jeune chercheur / de la jeune chercheuse</p>	<p>35 %</p> <p>Soutien des membres de l'équipe pour les candidatures à des postes de titulaires (possibilité de relire les dossiers si besoin, ou de réaliser des auditions blanches)</p>
<b>CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	
<p>Déplacements prévus et conditions (prise en charge des frais, montant de la prise en charge, avance des frais par le laboratoire d'accueil etc.)</p>	<p>Déplacements pris en charge entre le domicile ou la résidence administrative et les lieux d'enquête/de réunion en dehors de l'unité de rattachement</p> <p>Déplacements non pris en charge entre le domicile et l'unité de rattachement</p>

Budget prévu pour la participation du·de la chercheur·se en post-doc à des congrès et autres réunions académiques pour présenter le travail effectué dans le cadre du contrat	<b>OUI</b>
Disponibilité d'un bureau et d'un ordinateur en parfait état pour le·la chercheur·se en post-doc	<b>OUI</b>
Mise à disposition du·de la chercheur·se en post-doc du matériel nécessaire à la réalisation du travail (logiciels, dictaphone, etc.)	<b>OUI</b>
Modalités d'intégration prévues pour le post-doc au sein du laboratoire de recherche d'accueil du·de la chercheur·se (sera membre de plein droit du laboratoire, pourra bénéficier des aides financières que le reste des membres, page internet, mail-list...)	<b>OUI</b> Le ou la post-doctorant-e sera membre de plein droit de l'UMR et en particulier de l'équipe Construction Sociale et politique des espaces, des normes et des Trajectoires (CoST). Il ou elle sera intégré-e aux événements organisés par l'équipe, l'UMR et la MSH Val de Loire (qui partage les mêmes locaux que l'UMR). Il ou elle pourra émarger au budget de l'équipe. Des liens seront tissés avec les collègues COST sociologues du milieu agricole.
<b>POSSIBILITÉS DE VALORISATION DE LA RECHERCHE</b>	
Le nom du·de la chercheur·se en post-doc figurera, pendant la durée du contrat et après la fin de celui-ci, dans toutes les publications/communications issues, totalement ou partiellement, du travail du·de la chercheur·se en post-doc	<b>OUI</b>
Moyens prévus après la fin du contrat pour assurer la participation du·de la chercheur·se en post-doc à des colloques/congrès afin de valoriser le travail effectué	<b>OUI</b> La valorisation du travail effectué par le ou la post-doctorant-e pourra être prise en charge après la fin du contrat et jusqu'à échéance du projet BIS (janvier 2028).